

MWUMVANEZA André  
Ministère de l'Éducation  
Nationale (Culture et Beaux-Arts)  
KIGALI.

Kigali, le 11 janvier 1977

A traiter par _____
Date entrée: 11.01.77
No Classement: 05-67/17-1

Monsieur le Directeur de la  
Caisse Sociale du Rwanda  
KIGALI.

OBJET:

Dette envers C.S.R.

Monsieur le Directeur,

Référence faite à votre lettre n° 2.II/021/MH/MD du 5 janvier 1977 relative à ma dette envers la C.S.R., j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je reconnais la somme de 79.582 francs pour laquelle je vous demande de bien vouloir m'accorder un délai suffisant pour me permettre de liquider ladite dette que je n'ai pas pu payer suite aux difficultés rencontrées ces dernières années.

En effet, Monsieur le Directeur, j'ai perdu ma mère, ensuite ma femme, qui m'a laissé 3 enfants. Leur éducation à bas âges m'a fort coûté, sans oublier aussi les 3 autres que j'ai eu après le 2ème mariage.

Comme je suis payé par le Bureau des Traitements à la Fonction Publique, je vous demanderais de me permettre de rembourser mensuellement 2.000 frs puisque mon traitement mensuel ne s'élève qu'à 6.000 frs, et ce à partir du mois de janvier 1977 par le canal du Service qui me paye.

Comptant sur votre bonne compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

MWUMVANEZA André,

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le  
Président de la République  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction  
Publique et de l'Emploi  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Justice  
KIGALI.
- Monsieur le Procureur de la République  
KIGALI.
- Monsieur le Substitut du Procureur  
KIGALI.